

DE L'ABONNEMENT.
Le Haye. Provinces.
an. 26 fl. 30 fl.
mois 14 » 16 »
trimestre 7 » 8 »

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, Lager Nieuwstraat
derrière le Prinsgracht (Nieuw)
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET
ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent
être envoyés à la direction francs de port.

LA HAYE 9 Juillet.

Annuaire de l'Institut d'Afrique :

Il y a tant de vérités et nous respectons trop le caractère national hollandais pour ne pas donner avec empressement place à la lettre qu'on va lire, et que nous insérons avec une réputation formelle de faits auxquels l'Institut ne regrette d'avoir donné créance. — On s'honorait autrefois de la traite; aujourd'hui, les hommes honorables ne veulent plus.

Amsterdam, le 9 juillet 1844.

Monsieur, je prends le plus vif intérêt aux nobles travaux de l'Institut d'Afrique, qui a bien voulu me nommer l'un de ses présidents; je me plais à bien venir avec assiduité les progrès de cette illustre association, dont le journal publie mensuellement nous rend compte.

En lisant le n° 3 (mars 1844), que je fus douloureusement frappé d'y trouver un article sur les Etablissements hollandais à la côte d'Afrique. L'honneur du nom hollandais s'y trouve compromis, je crus devoir, aussi bien à ma patrie qu'à l'humanité, de prendre des informations précises sur l'exactitude des faits rapportés dans cet article, et je fus assez heureux de recevoir d'une source aussi respectable que certaine les indications suivantes :

Il est entièrement contraire à la vérité que les possesseurs de la forteresse de Sierra Leone n'aient pas fait de changement dans la destination primitive de cette forteresse. La traite des noirs, depuis qu'en 1814 nous avons accédé au principe anglais, la traite des noirs a cessé à Elmina. Nous avons accordé à l'Angleterre le droit de visite; ce droit s'exerce constamment. Tout près d'Elmina, se trouve la possession anglaise de Cape Coast Castle. Aucun vaisseau n'arrive au fort sans être vu et visité par les croiseurs de Cape Coast Castle. La traite des noirs à Elmina est donc impossible. Les rapports de l'Anti Slavery-Society nous montrent que depuis 1829 aucun seul vaisseau néerlandais n'a été conduit devant la cour de Sierra Leone comme faisant la traite des noirs. Cette circonstance est remarquable et convaincante.

Quant à nos lettres à Elmina, il importe de consulter la description des numéros 12 et 33 du Nederlandsche Staats-Courant de 1841; ou cette affaire est traitée assez au long, et qui peuvent servir de réfutation aux accusations de l'Anti Slavery-Reporter. On a bien loin d'expédier annuellement 2,000 recrues, comme on nous en a envoyés pendant quatre années qu'un peu plus de 200; que bien loin de continuer régulièrement cette traite, nous ne la faisons pas du tout, et qu'elle a déjà cessé depuis 1841.

Le détachement qui a été envoyé par le navire l'Europe, n'a pas enlevé un seul homme. On y verra, en outre, qu'on ne s'est pas servi de vaisseaux de guerre pour transporter des esclaves qu'on appelait recrues, mais que, sans aucune exception, on s'est servi à cet effet de vaisseaux marchands. Aucun de ces vaisseaux n'avait plus de 35 hommes d'équipage, et ce n'est qu'à un transporté quelquefois 100 à 140 recrues, entièrement libres et sans les avoir enfermés ou pris d'autres mesures de sûreté. Il y avait sur chaque vaisseau un officier qui faisait les fonctions de commandant, et quelques sous-officiers européens. Cela prouve mieux que tout raisonnablement que les recrues ne furent point transportées comme esclaves, car alors des mesures de sûreté auraient été inévitables.

Je ne veux pas contredire que, pour la plupart, ces recrues ont été autrefois esclaves; cependant il y avait parmi eux quelques hommes libres et beaucoup de personnes qui avaient obtenu leur liberté en otage pour l'acquit de leurs dettes. Mais, ce qui est certain, c'est qu'au moment de l'engagement tous étaient libres, et qu'ils ne se sont engagés que pour mieux assurer leur liberté. Le commandant de la forteresse n'enrôla aucun individu sans qu'on lui délivrât en même temps l'attestation d'être né libre ou d'être libéré.

Voilà un exposé sincère de ce qui existait jusqu'en 1841; mais cela a entièrement cessé depuis. On ne niera pas qu'il y ait

eu par ci par là quelques égaremens et abus, c'était dans la nature de la chose même. Mais quand même on voudrait regarder ces abus comme étant beaucoup plus graves qu'ils ne le sont réellement, alors encore, on n'est pas autorisé à dire: 1° que la traite des noirs existe encore à Elmina, comme avant les traités de 1814; 2° que la levée africaine n'a cessé depuis trois ans, existe encore; et 3° à attribuer à cette levée une étendue et un caractère qu'elle n'a jamais eus.

J'ose espérer de l'impartialité de l'honorable rédaction des Annales de l'Institut d'Afrique, qu'elle voudra bien accorder une place dans son journal aux renseignements que je viens de vous libérer de lui envoyer.

ABRAHAM DES ANNONCES VAN DER HORVEN.

Aujourd'hui, à 5 heures du matin, le roi a quitté cette résidence, se rendant à Luxembourg. L'absence de S. M. sera d'une huitaine de jours environ.

La reine s'est rendue hier par un convoi spécial du chemin de fer par Utrecht à Soestdyk, où S. M. séjournera quelque temps.

On écrit de Leide, le 8 juillet: On apprend qu'il a plu à S. M. le roi de pensionner M. le professeur Siegenbeek, et d'accorder à M. Blussé de Jong, à sa demande, démission honorable de ses fonctions de secrétaire de la commission provinciale pour l'enseignement.

Son Exc. le ministre des finances porte à la connaissance du public qu'en conséquence d'arrangemens pris avec le Sénat de la ville anseatique de Brême, il y a une diminution dans le tarif postal en vigueur entre la Néerlande et cette ville, à l'article des journaux, expédiés sous bande.

Le Sénat de la ville libre de Brême a nommé M. B. Hasenclever à Amsterdam, consul de ladite ville en remplacement de M. H. Angelkot Willink, décédé.

On écrit de Bréda, le 6 juillet: Ces jours-ci a eu lieu l'examen des élèves de l'académie royale militaire, et on a eu de nouveau, l'occasion de se convaincre des résultats brillants que fournit cet institut. Par suite de cet examen, plusieurs élèves seront incorporés comme lieutenans en second dans les différens corps de notre armée.

On écrit de Malines, le 30 juin: L'exposition de tableaux et d'objets d'art de notre ville, qui est la plus ancienne du pays (elle date de 1812) promet d'être brillante cette année comme de coutume. Quoique d'après le programme les tableaux ne dussent parvenir que dans les premiers jours de juillet, bon nombre a déjà été adressé à la commission depuis la semaine écoulée; il en est parmi eux de bien recommandables.

La Hollande nous a déjà fait parvenir une partie de son contingent, et tous les jours le chemin de fer nous remet de nouvelles expéditions; il est de l'intérêt de MM. les artistes de ne pas présenter leurs ouvrages au dernier moment, afin de pouvoir les comprendre au catalogue, dont l'impression aura lieu incessamment, l'ouverture solennelle du salon étant définitivement arrêtée au 6 juillet, à 4 heures de relevée.

La commission se propose de fixer son choix sur quelques-uns des tableaux envoyés dès avant l'ouverture de l'exposition, et emploie tous ses efforts pour augmenter les ressources qu'elle se propose d'appliquer aux acquisitions à faire, pour être ensuite partagées entre les souscripteurs par la voie du sort.

Nous recevons les journaux de Curaçao jusqu'à la date du 25 mai; ils ne contiennent aucune nouvelle importante.

Différens bâtimens sont arrivés à Curaçao ayant à bord un grand nombre d'émigrans de St-Domingue. Le tableau que ces malheureux font de la situation de leurs frères à St-Domingue est affligeant. Pour ce qui regarde les nouvelles de ce dernier pays, nous en avons de plus récentes par voie de France.

Le brick royal Pyl, commandé par le lieutenant de marine

A. J. Voet, a quitté la rade de Curaçao le 20 avril en destination pour St-Domingue, on ignore le motif de son voyage.

Un tremblement de terre eu lieu à Porto-Rico, le 15 avril vers 9 heures du matin. La secousse, qui n'a pas duré moins de 50 secondes, a été tellement forte que les murailles de presque tous les bâtimens ont été plus ou moins lézardées. On ne se souvient pas d'un pareil tremblement de terre dans ces régions.

On apprend avec la plus grande satisfaction, écrit-on de Paramaribo, en date du 26 mai, que le gouverneur-général a reçu une missive de S. Exc. le ministre des colonies qui lui recommande de continuer activement la colonisation de Groningue. M. De Witt a déjà reçu l'ordre de s'y rendre immédiatement.

Les fortes pluies qui régnaient depuis quelque temps sur toute la côte de Vénézuéla causent de grands dommages.

On nous communique la pièce officielle suivante relative aux finances de Portugal, dont nous avons déjà parlé hier:

Tableau de la recette du Bureau du Crédit Public (Junta do Credito Publico) pour l'année financière du 1er juillet 1844 au 1er juillet 1845 avec application aux intérêts de la dette externe.

Table with 2 columns: Description of financial items and Amount in Reals. Items include interest on consolidated debt, appointments, consignations, and taxes.

Impôt additionnel de cinq pour cent proposé sur les droits des douanes et destiné à pourvoir à l'augmentation des intérêts... 200,000,000

Livres sterling au change de 54 pences par 1000 reals. £ 300:475-19-5

Montant des intérêts dans la susdite année, y compris un semestre de l'échelle ascendante. £ 292:948-6-11

Excédent 7:527-12-10

Deuxième bulletin de l'établissement des bains à Schéveningue.

ARRIVÉES. A l'Hôtel des Bains.

M. Raphaël et sa famille, d'Amsterdam; M. le comte de Haffels St.-Sauveur et son épouse, avec leur famille et leur suite, de Paris; Mmes Brist et Bonenblust, de St.-Petersbourg.

M. Polak Daniela et sa famille, de La Haye, chez la veuve van der Zwan; MM. Aewerdonk et C. Kok, de Rotterdam, chez le maçon Tuyt; M. S. Bollin et son épouse, de Legnitz, chez M. Meys; M. Woerman, prédicateur à Delft, chez le pêcheur

» dans ce long journal, je t'ai déjà fait si souvent cette folle question à laquelle tu ne dois pas répondre... Combien de fois... je dois te la faire encore! Tu apprendras donc à notre égard à prononcer et à aimer le nom qu'un peu barbare de Djalma.

— Djalma, — dit Rose, — les yeux humides, en interrompant sa lecture. — Djalma, — reprit Blanche, partageant l'émotion de sa sœur. — Oh! nous ne l'oublierons jamais, ce nom.

— Et vous aurez raison, mes enfans, car il paraît que c'est celui d'un fameux soldat, quoique bien jeune. Continuez, ma petite Rose.

— Je t'ai raconté dans les feuilles précédentes, ma chère Eva, — reprit Rose, — les deux bonnes journées que nous avons eues ce mois-ci: les troupes de mon vieil ami le prince indien, de mieux en mieux disciplinées à l'européenne, ont fait merveille. Nous avons culbutés les Anglais, et ils ont été forcés d'abandonner une partie de ce malheureux pays, envahi par eux au mépris de tout droit, de toute justice, et qu'ils continuent de ravager sans pitié; car ici, guerre anglaise, c'est dire trahison, pillage et massacre. Ce matin, après une marche pénible, au milieu des rochers et des montagnes, nous apprenons par nos éclaireurs que des renforts arrivent à l'ennemi, et qu'il s'apprête à reprendre l'offensive; il n'était plus qu'à quelques lieues; un engagement devenait inévitable; mon vieil ami, le prince indien, père de mon sauveur, ne demandait qu'à marcher au feu. L'affaire a commencé vers les trois heures; elle a été sanglante, acharnée. Voyant chez les nôtres un moment d'hésitation, car ils étaient bien inférieurs en nombre, et les renforts des Anglais se composaient de troupes fraîches, j'ai chargé à la tête de notre petite réserve de cavalerie.

Le vieux prince était au centre, se battant comme il se bat: intrépide; son fils Djalma, âgé de dix-huit ans à peine, brave comme son père, ne me quittait pas; au moment le plus chaud de l'engagement, mon cheval est tué, roule avec moi dans une ravine que je côtoyais, et je me trouve si sottement engagé sous lui, qu'un moment je me suis cru la cuisse cassée.

— Peuvre père, — dit Blanche. — Heureusement, cette fois, il ne lui sera rien arrivé de plus dangereux, grâce à Djalma. Vois-tu, Dagobert, — reprit Rose, — que je retiens bien le nom!

Et elle continua.

« — Les Anglais croyaient qu'après m'avoir tué (opinion très-fautive pour moi), ils auraient facilement raison de l'armée du prince; aussi, un officier de Cipayas et cinq ou six soldats irréguliers, lâches et féroces brigands, me voyant rouler dans le ravin, s'y précipitèrent pour m'achever... Au milieu du feu et de la fumée, nos montagnards, emportés par l'ardeur, n'avaient pas vu ma chute; mais Djalma ne me quittait pas, il sauta dans le ravin pour me secourir, et sa froide intrépidité m'a sauvé la vie; il avait gardé les deux bouts de sa carabine: de l'un, il étend l'officier raide mort; de l'autre, il percé le bras à un irrégulier qui m'avait déjà percé la main gauche d'un coup de baïonnette; mais rassure-toi, ma bonne Eva, ce n'est rien... »

— Blessé... encore blessé, mon Dieu! — s'écria Blanche en joignant les mains et en interrompant sa sœur.

— Rassurez-vous, — dit Dagobert, — ça n'a rien été, comme dit le général, qu'une égratignure: car autrefois, les blessures qui m'empêchaient pas de se battre, il les appelait des blessures blanches... Il n'y a que lui pour trouver des mots pareils.

« — Djalma, me voyant blessé, reprit Rose en essuyant ses yeux, — se sert de sa lourde carabine comme d'une massue, et fait reculer les soldats; mais, à ce moment, je vois un nouvel assaillant abrité derrière un massif de bambous dominant le ravin, abaisser lentement son long fusil, poser le canon entre deux branches, souffler sur la mèche, ajuster Djalma, et le courageux enfant reçoit une balle dans la poitrine, sans que mes cris aient pu l'avertir. Se sentant frappé, il recule malgré lui de deux pas, tombe sur un rocher, mais tenant toujours ferme et tâchant de me faire un rempart de son corps... Tu conçois ma rage, mon désespoir; malheureusement mes efforts pour me dégager étaient paralysés par une douleur atroce que je ressentais à la cuisse. Impuissant et désarmé, j'assistai donc pendant quelques secondes à cette lutte inégale.

Djalma perdait beaucoup de sang: son bras blessé, déjà un des irréguliers, excitait les autres de la voix, décrochait de sa ceinture une sorte d'énorme et lourde serpe qui tranche la tête d'un seul coup, lorsqu'arrivent une douzaine de nos montagnards, ramenés par le mouvement du combat. Djalma est délivré à son tour; on me dégage; on bont d'un quart d'heure, j'ai pu remonter à cheval. L'avantage nous est encore resté aujourd'hui, malgré

Bulletin du Journal de La Haye. 10 juillet 1844.

LE JUIF ERRANT. (1)

PREMIÈRE PARTIE.

L'auberge du Faucon Blanc.

CHAPITRE VIII.

Journal du Général Simon.

Bivouac des montagnes d'Ava, 20 février 1830.

«... Chaque fois que je jette quelques feuilles à ce journal, écrit maintenant au fond de l'Inde, ou m'a jeté ma vie errante et prosaïque, journal qu'hélas tu ne liras peut-être jamais, mon Eva bien aimée, j'éprouve une sensation à la fois douce et cruelle, car cela me console de causer ainsi avec toi, et pourtant mes regrets ne sont jamais plus amers que lorsque je te parle ainsi, sans te voir.

« Enfin, si ces pages tombent dans tes yeux, ton généreux cœur battra au nom de l'être intrépide à qui aujourd'hui j'ai dû la vie, à qui je devrai peut-être aussi le bonheur de te revoir un jour... toi et mon enfant, car il vit, n'est-ce pas, notre enfant? Il faut que je le croie, car cela, pauvre femme, quelle serait ton existence, au fond de ton affreux exil... Cher ange, il doit avoir maintenant quatorze ans... Comment est-il? Le ressemble-t-il, n'est-ce pas? ou tes grands et beaux yeux bleus... Insuper que je suis!... Combien de fois,

(1) Voir le Journal de La Haye d'hier.

Tuyt; M. Aambatz, de Hambourg, avec son épouse et sa fille, chez Waterreus, au Romein.

Température de la mer pendant la dernière semaine.

Table with 3 columns: Date, Temperature (A 11 heures), and Temperature (A 11 heures). Rows for June 30, July 1-6.

Temps de la haute marée du 9 au 15 juillet.

Table with 3 columns: Day, Date, and Time (h. m.). Rows for July 9-15.

Parlement britannique.

Sir Robert Peel a annoncé lundi dans la chambre des communes que les mesures que le ministère se proposait de soumettre encore à la discussion. De ce nombre sont : le bill d'amendement de la loi des pauvres, le bill des compagnies par actions en participation, celui des chemins de fer, celui des caisses d'épargne, celui du privilège de la banque, et plusieurs autres.

Le bill des corporations municipales d'Irlande, qui était annexé au précédent, est aussi abandonné. On se souvient que ce qui précipita, en 1841, la chute du ministère whig, fut le bill présenté par lord Stanley, alors le membre le plus actif de l'opposition, sur les listes électorales d'Irlande.

Dans la séance de lundi, sir Robert Peel en a demandé la deuxième lecture, en annonçant qu'il ne croyait pas pouvoir en achever la discussion dans la présente session. M. Duncombe a demandé l'ordre du jour. Sir Robert Peel a alors déclaré que si les députés irlandais manifestaient clairement leur désir que la discussion fût ajournée à la session suivante, il n'insisterait pas plus longtemps.

Dans la chambre des lords, le gouvernement a rencontré d'autres difficultés que nous n'hésitions pas à regarder comme plus sérieuses encore; car elles viennent d'un parti très-puissant en Angleterre, le parti de l'Eglise. Lundi, les lords ont discuté le bill relatif aux évêchés de Saint-Asaph et de Bangor.

Le duc de Wellington a déclaré que le bill présenté par lord Powis et appuyé par la majorité des évêques et de la chambre, affectant la distribution et le rétablissement des évêchés de l'Eglise, empiétait sur les prérogatives de la couronne. Il a dit que ce bill ne lui paraissait pas pouvoir être régulièrement présenté sans le consentement préalable de la reine; que le gouverne-

ment n'avait point mission d'accorder ce consentement, et qu'il priait les évêques d'avoir égard à ces considérations. Il a terminé en déclarant qu'il ne comptait point intervenir davantage dans la question, et que si les évêques persistaient à réclamer un vote, il leur en laisserait toute la responsabilité.

Le chancelier, lord Lyndhurst, a proposé la nomination d'une commission chargée d'examiner la question de prérogative. C'était une motion d'ajournement, et le parti tory a laissé très-clairement percer son mécontentement. Le duc de Richmond s'est déclaré tout prêt à voter pour la troisième lecture. Le duc de Newcastle a reproché au chancelier d'avoir usé d'une manœuvre indigne de sa position. Mais les légistes de la chambre, lord Brougham, lord Cottenham, lord Campbell, ayant unanimement appuyé la proposition de lord Lyndhurst, l'ajournement a été prononcé au milieu d'expressions assez vives de dissentiment.

Le ministère s'est encore tiré de cette difficulté; mais ce n'a pas été sans peine. Le duc de Wellington a fait, dans la chambre des Lords, à peu près ce que sir Robert Peel avait fait dans la chambre des communes; il a contraint la majorité, sinon à se rétracter, du moins à s'arrêter. Mais la détermination très-grave qu'il a prise de faire subitement intervenir au milieu du débat la prérogative de la couronne prouve suffisamment à quel point la situation du ministère était critique.

La chambre des lords, à la fin de sa séance du 4 juillet, a adopté la proposition d'une commission secrète d'enquête pour l'ouverture des correspondances. Cette proposition avait été faite par le duc de Wellington. Lord Aberdeen a déclaré que jamais aucune correspondance n'avait été communiquée à une puissance étrangère quelconque.

Nouvelles de Brésil.

Une lettre de Rio-Janeiro, en date du 10 mai, arrivée par la voie de Brest, annonce que le ministre des affaires étrangères du Brésil venait de signifier aux consuls des différentes nations que le traité de commerce conclu avec l'Angleterre il y a huit ans, et expirant le 1er novembre, ne serait pas renouvelé. Des arrangements pris ultérieurement avaient étendu les clauses de ce traité à la France.

En conséquence, à dater du 2 novembre, les droits de douane sur toutes les provenances d'Europe seront portés à 50 et même à 60 pour cent de la valeur, non pas de la valeur dans les pays d'expédition, mais de la valeur dans les ports du Brésil, c'est-à-dire fret, assurances et autres frais compris.

Une pareille élévation des droits équivaut à une prohibition, et il n'est pas douteux, si elle est maintenue, qu'elle ne doive exercer une influence désastreuse sur les exportations d'Europe. En attendant, son effet immédiat a été un accroissement prodigieux dans la demande des articles européens, les maisons de gros de Rio, de Bahia et de Fernambouc se hâtant de s'approvisionner avant le délai fatal. Malheureusement, l'argent est rare au Brésil, le crédit plus rare encore et les retours sont depuis plus de deux ans presque toujours désastreux.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 2 juillet. La conclusion des négociations pacifiques de l'Espagne avec le Maroc a été notifiée au corps diplomatique. L'Isabelle II et le Soberano vont se diriger sur la côte du Maroc.

Un journal de Cadix annonce que le vaisseau le Soberano, le seul qui reste encore à l'Espagne de ses anciennes et magnifiques escadres, se trouve dans la baie de cette ville, prêt à appareiller au premier ordre. On pense qu'il ira renforcer la division devant Tanger.

Sur l'invitation de la commission des fabriques, les ministres des finances et de l'intérieur, avec plusieurs employés et le jeune publiciste Sartorius, rédacteur du Herald, ont visité plusieurs fabriques. M. Mun a exprimé à l'un des principaux fabricants toute la satisfaction qu'il éprouvait à voir une industrie aussi perfectionnée que celle de Barcelonne. Il a déclaré que fier de voir ainsi progresser l'industrie nationale, il ferait, pour la protéger, tout ce qui serait compatible avec l'intérêt général de la nation.

Don Manuel Godoy, prince de la Paix, est arrivé à Madrid. Il résulte du bulletin officiel publié par la Gasette de Madrid du 1er juillet, que du 1er février au 15 juin, la faction du Maestrazgo a subi les pertes suivantes : Tués sur le champ de bataille 54 hommes; fusillés après avoir été pris 120 hommes; amnistiés pour diverses causes 107. Parmi les individus fusillés se trouvent les chefs suivans : El Serrador, Viscaro, Lauva et Taso, Marsal

et son lieutenant Pilaren, Cotorro et son second, Martineño, Taranque et Galo de Santa-Oleu et 25 généraux, officiers dont 1 colonel, 1 commandant, 8 capitaines et 13 lieutenants. Depuis le 29 mai il a été fusillé 14 espions, 19 officiers français et un certain nombre de douaniers qui s'étaient réunis aux bandes. Le général don Juan de Villalonga, énergique activité n'a pas peu contribué à ce résultat.

On lit dans El Castellano : Il ne paraît pas douteux pour arriver à faire conclure le mariage de la reine avec le prisonnier de Bourges, tout en œuvre pour faire dans les montagnes de la Catalogne et de Valence, une dévotion carliste qui prouve l'importance de son parti.

Nous remarquons les lignes suivantes dans El Imparcial 2 juillet :

La stricte légalité, voilà la base du système du cabinet, base que nous pensons qu'il aura adoptée non-seulement pour la politique, mais aussi pour toutes les branches de l'administration et qui sans doute lui attirera de nombreuses et saines sympathies, si, en se montrant esclave de la loi, il est flexible pour ceux qui oseraient la violer. On peut espérer qu'il sera une vérité positive, et ne se verra pas démenti par tant d'autres, par les actes de ses propres auteurs. Le décret de dissolution des cortès et de la convocation de nouvelles chambres dans le délai prescrit, devait à notre avis, être au moment de la fin de la crise. Il est possible que nos souhaits ne soient accomplis; mais, en attendant, l'opinion publique est en suspens, et nous ne voyons pas pourquoi l'on ne publie pas de décrets, puisque S. M. et tous les ministres se trouvent réunis. Ce n'est pas tout; le séjour prolongé des ministres à Barcelonne à une si grande distance de la capitale, où se trouvent les bureaux des ministres et des administrations, ne peut qu'apporter de graves obstacles à la prompt expédition des affaires. Pour faire cesser les rumeurs sinistres que l'on a chamment répandues, pour sortir de l'état d'incertitude où nous trouvons et pour mettre enfin un terme aux divisions qui existaient entre les membres du cabinet, nous opinons, il y a quelques jours, pour la nécessité de les réunir sur un point; mais le but a été atteint; les motifs de cette réunion n'existent plus; et nous croyons le moment venu de renvoyer les ministres à Madrid, pour y veiller aux affaires administratives, et préparer, au moyen des documents qui doivent exister dans les bureaux, les travaux à soumettre au jugement des présentans du pays.

Nouvelles de France.

Paris, 7 juillet. On continue à parler dans tous les cercles financiers de la probabilité de la négociation d'un emprunt en 3 p. e. par descriptions particulières, à l'instar de ce qui vient d'avoir lieu en Belgique. Cependant nous ne croyons pas que M. Lacave-Laplagne soit disposé à adopter ce système d'emprunt parce qu'il redoute trop l'influence des hauts banquiers qui ne manqueraient pas d'écraser le cours de la rente, afin d'effrayer les particuliers qui auraient voulu s'inscrire pour le nouvel emprunt.

On écrit de Tlemcen au Constitutionnel : Il y a quelques temps, au moment où l'armée s'avancait de Mascara vers le Maroc, Abd-el-Kader reçut de Sidi-Mohammed, le fils de Abderrahman, un approvisionnement de 3,000 fusils anglais reçut en même temps des instructions pour le tir du canon, primées en anglais et en arabe.

C'est par l'intermédiaire de ce prince qu'Abd-el-Kader en relation avec les Anglais.

Dans un ordre du jour du 27 juin, le général de Barthelemy state que l'incendie d'Alger ne doit pas être attribué à la négligence. Il rend justice à l'empressement qu'ont montré les troupes de toutes armes. Les corps n'ont pris de repos qu'instantanément où l'on a été maître de l'incendie. Les marins de la frigate sarde Beraldo ont prêté leur concours avec le plus grand zèle.

Dans les explications que M. Guizot a données à la chambre, tout le monde a pu remarquer l'insistance qu'il a faite à parler de la sagesse et de la prudence que le gouvernement attend de M. le prince de Joinville dans l'accomplissement de sa mission qui lui est confiée. C'est une dépêche envoyée au jeune prince du haut de la tribune. M. Guizot a pris soin de répéter une fois de plus que la France n'avait aucune prétention sur le Maroc. Il s'agit seulement de faire interner Abd-el-Kader. Apres ces déclarations, si les journaux anglais ne partagent par les

«... l'affaire sera décisive, car les feux du bivouac anglais se voient de là... Voilà, ma tendre Eva, comment j'ai dû la vie à cet enfant. Heureusement ta blessure ne donne aucune inquiétude; la balte a dévié et glissé le long des côtes...»

«Ce brave garçon aura dit, comme le général: Blessure blanche, dit Dagobert.»

«Maintenant, ma chère Eva, reprit Rose, il faut que tu connaisses au moins, par ce récit cet intrépide Djalma; il a dix-huit ans à peine. D'un mot je te peindrai cette noble et vaillante nature; dans son pays, on donne des surnoms; dès quinze ans, on l'appelait le généreux, le brave, le vaillant, et d'âme, s'entend; par une coutume du pays, coutume bizarre et touchante, ce surnom a remonté à son père que l'on appelle le père du généreux, et qui pourrait à bon droit s'appeler le Juste, car ce vieil Indien est un type rare de loyauté chevaleresque, de fière indépendance; il aurait pu, comme tant d'autres pauvres princes de ce pays, se courber humblement sous l'exécrable despotisme anglais, marcher l'abandon de sa souveraineté et se résigner devant la force. — Lui, non. — Mon droit tout entier, ou une fosse dans les montagnes où je suis né. — Telle est sa devise. Ce n'est pas fort, c'est conscience de ce qui est droit et juste. — Mais vous serez étonné dans la lutte, lui ai-je dit. — Mon ami, si, pour vous forcer à une action honnête, on vous disait: Cède ou meurs? — me demanda-t-il. De ce jour, je l'ai compris, et je me suis voué corps et âme à cette cause toujours sacrée du faible contre le fort. — Tu vois, mon Eva, que Djalma se montre digne d'un tel père. Ce jeune Indien est d'une bravoure si héroïque, si superbe, si fier, si combatif comme un jeune Grec du temps de Léonidas, la poitrine nue, les bras et la tête nus, les cheveux couverts, endossant pour la guerre une ceinture d'acier épaisse; la pelle à la main, et de cet enfant m'a rappelé le roi de Naples dont j'ai si souvent parlé et que j'ai vu cent fois à notre tête, dans les charges les plus périlleuses, ayant pour toute arme une cravache à la main.»

«Celui-là est en effet un de ceux dont je vous parlais, et que l'empereur s'amusa à faire jouer sur la scène, dit Dagobert. — J'ai vu un officier prussien prisonnier, à qui le général de Naples avait cinglé la figure d'un coup de cravache; la marque était bleue et rouge. Le Prussien disait en jurant qu'il était déshonoré; qu'il n'avait jamais aimé un coup de sabre... Je le crois bien. Diable de monarchie! il ne connaissait qu'une chose, marcher droit au canon; dès qu'on canonait quelque part, on avait dit que ça l'appelait par tous ses noms, et il accourait en disant: Présent... Si je vous parle de lui, mes enfants, c'est qu'il répétait à qui voulait l'entendre: Paronnez

n'entaillez un carré que le général Simon ou moi nous n'entamerions pas.

Rose continua:

«J'ai remarqué avec peine que, malgré son âge, Djalma avait souvent des accès de mélancolie profonde. Parfois, j'ai surpris entre son père et lui des regards singuliers... malgré notre attachement mutuel je crois que tous deux se cachent quelque triste secret de famille, autant que j'en ai pu juger par plusieurs mots échappés à l'un et à l'autre: il a agit d'un événement bizarre, saugruol leur imagination s'attachait à rêver et exaltée aura donné un caractère surnaturel.»

«Du reste, tu sais, mon amie, que nous avons perdu le droit de sourire de la crédulité d'autrui... Moi, depuis la campagne de France, où il m'est arrivé cette aventure si étrange que je ne puis encore m'expliquer...»

«C'est celle de cet homme qui s'est jeté devant la bouche d'un canon...» dit Dagobert.

«Toi, reprit la jeune fille en reprenant la lecture, — toi, ma chère Eva, depuis les visites de cette femme jeune et belle, que ta mère... prétendait avoir aussi vu chez sa mère... quarante ans auparavant.»

Les orphelines regardèrent le soldat avec étonnement.

«Votre mère... ne m'avait jamais parlé de cela... ni le général non plus... mes enfants; ça me semble aussi singulier qu'à vous...»

Rose reprit avec une émotion et une curiosité croissante:

«Après tout, ma chère Eva, souvent les choses en apparence très-extraordinaires s'expliquent par un hasard, une ressemblance ou un jeu de la nature. Le merveilleux n'est que l'illusion d'optique, ou le résultat d'une imagination déjà frappée, il arrive un moment où ce qui semblait surnaturel ou surnaturel se trouve l'événement le plus humain et le plus naturel du monde; aussi je ne doute pas que ce que nous appelons nos prodiges n'ait été ou tard ce dénouement, terre à terre.»

«Vous voyez, mes enfants, — cela paraît d'abord merveilleux... et au fond... c'est tout simple... ce qui n'empêche pas que pendant longtemps on n'y comprend rien...»

«Puisque notre père le dit, il faut le croire, et ne pas nous étonner; n'est-ce pas ma sœur?»

«Non, puisque un jour cela s'explique.»

«Au fait, dit Dagobert, après un moment de réflexion, — une supposition? Vous vous ressembliez tellement, n'est-ce pas, mes enfants, que quelqu'un qui n'aurait pas l'habitude de vous voir chaque jour vous prendrait facilement l'une pour l'autre... Eh bien! si il ne savait pas que vous êtes, pour ainsi dire, doubles, voyez dans quels étonnements il pourrait se trouver... Bien sûr, il croirait au diable, à propos de bons petits anges comme vous.»

«Tu as raison, Dagobert; comme cela bien des choses s'expliquent, que le dit notre père.»

Et Rose continua de lire.

«Du reste, ma tendre Eva, c'est avec quelque fierté que je vous

Djalma a dû sang français dans les veines; son père a épousé, il y a plus

de longues années, une jeune fille dont la famille, d'origine française, était depuis

long-temps établie à Batavia, dans l'île de Java; cette parité de position

entre mon vieil ami et moi a encore augmenté ma sympathie pour lui, car

«mille ans, mon Eva, est d'origine française, et depuis bien long-temps

«blie à l'étranger; malheureusement, le pauvre prisonnier perdu depuis

«siens années cette femme qu'il adorait.»

«Tiens, mon Eva bien-aimée ma main tremble en écrivant ces mots, je

«faible, je suis son... mais hélas! mon cœur se serre, se brise... si un pauvre

«malheur m'arrivait!... Oh, mon Dieu! et notre enfant... que deviendrait

«sans toi... sans moi... dans ce pays barbare? Non! non! cette crainte est

«sensible... mais quelle horrible torture que l'incertitude!... Car enfin, où est

«que fais-tu? que deviens-tu?... Pardons... de ces noires pensées... souvent

«bles me dominent malgré moi... Momen fustes... car, lorsqu'il

«m'obsèdent pas, je me dis: je suis proscrit, malheureux; mais au moins

«l'autre bout du monde, deux cœurs battent pour moi, le tien, mon Eva, et

«lui de notre enfant...»

Rose put à peine achever ces derniers mots; depuis quelques instans sa

était entrecoupée de sanglots.

Il y avait en effet un douloureux accord entre les craintes du général Sim

et la triste réalité; et puis, quoi de plus touchant que ces confidences écrites

le soir d'une bataille, au feu du bivouac, par le soldat qui s'était chargé de

ainsi le chagrin d'une séparation si pénible, mais qu'il ne savait pas alors

voir être éternelle!

«Pauvre général!... il ignore notre malheur, dit Dagobert après un

moment de silence; — mais il ignore aussi qu'un jour il aura vu son

«Ce sera du moins une consolation... Mais tenez, Blanche, continuez de

«craint que cela ne fatigue votre cœur... Elle est trop émue... Et puis, après

«il est juste que vous partagiez le plaisir et le chagrin de cette lecture.

«Blanche prit la lettre, et Rose, essayant de se maîtriser, dit: —

«son tour se joit tête sur l'épaule de sa sœur, qui continua de la sorte: —

«Je suis plus calme, maintenant, ma chère Eva; un moment

«d'écrire, et j'ai chassé ces noires idées, ces tristes notions que l'on

«Après avoir ainsi longuement causé de l'Inde avec toi, je te parlerai

«de l'Europe; hier soir, un de nos gens, homme très-sûr, a rejoint nos

«postes; il m'apportait une lettre arrivée de France à Calcutta: —

de leur gouvernement, c'est qu'ils y mettent de la mau-
volonté.

Chambres françaises.

6 juillet.

La chambre s'est occupée des députés de la pétition d'un
certain nombre d'habitans de la Corse qui incriminent la con-
te et les actes administratifs du préfet de ce département,
Jourdan. Le rapport de la commission, habilement défendu
M. Ferdinand de Lasteurie, concluait au renvoi de la péti-
au ministre de l'intérieur. M. Duchâtel a vivement com-
ces conclusions, et la chambre, après avoir entendu en-
MM. Lherbette et Odillon Barrot, s'est prononcée en fa-
de l'ordre du jour.

On vient de distribuer aux membres de la chambre des dé-
une note intitulée : *les chemins de fer et l'amendement des*
L'auteur de cette note part de ce fait qu'il y a en France
millions d'hectares de terres valant à peine 200 fr. l'hectare,
ensemble 3 milliards, et qu'il serait facile par les amende-
géologiques d'amener ces terres à valoir 2,000 fr. l'hec-
ensemble 30 milliards. M. N. Roubée croit que la création
notre vaste réseau de chemins de fer peut offrir à la France
la plus heureuse d'introduire ce vaste progrès.

On se rappelle que la discussion relative à la note de M. le
de Joinville, sur la marine à vapeur, a été remise par la
chambre des députés à l'examen des crédits extraordinai-
demandés par M. le ministre de la marine. Il paraît que le
dit ne sera pas fort long; car la commission qui a examiné ces
dits et dont M. d'Angeville vient de déposer le rapport, n'ex-
aucun avis sur les idées du prince. Elle conseille simple-
ment au gouvernement de faire des études.

La commission de la chambre des députés pour l'enseigne-
secondaire touche au terme de ses travaux. Après avoir
tendu les proviseurs et les professeurs de philologie des collè-
de Paris, et MM. les abbés Grater, directeur du collège Sta-
las, Pouillet, directeur de l'institution de Senlis, et deux ec-
siastiques de l'institution de M. l'abbé Poitou, elle a terminé
on, ses délibérations sur l'ensemble et sur les articles du
et de loi. Le rapporteur, M. Thiers, présentera à la chambre
ce rapport cette semaine. La commission a conservé, en géné-
dispositions essentielles du projet de loi primitif du gou-
vernement, et en a écarté les principales modifications de la
chambre des pairs, qui semblaient en dénaturer le caractère.

Nous avons déjà dit que le programme des études sera rédigé
par le conseil royal, et non par le conseil d'état. On assure que
la commission a décidé que le certificat d'études serait maintenu
quo le brevet de capacité pourra être délivré par les facultés
lettres, sauf à y suppléer par trois années de stage, c'est-à-
de professeur, dans une maison d'enseignement. Une réso-
importante a été, dit-on, adoptée à l'égard des petits sé-
minaires : la commission proposerait de leur retirer la faculté
présenter leurs élèves au baccalauréat ès-lettres, en insérant
dans la loi le texte des condamnations du 16 juin 1828, qui ont li-
té le nombre des élèves que peuvent recevoir les petits sémi-
naires, et les ont assujétis à l'obligation de porter le costume ec-
clésiastique. (Journal des Débats.)

Lettre de Mgr. l'évêque de Mendé à M. le ministre de l'instruction publique.

(Extrait de l'Univers.)

La lettre porte la date du 2 mai. Nous n'en publions pas les
premiers paragraphes, qui ont seulement pour but de rappeler
précédentes réclamations et d'expliquer le retard apporté par
vénérable prélat dans sa réponse à la circulaire ministérielle
adressée aux évêques à propos de la présentation du projet de
sur l'enseignement. (Note de l'Univers.)

Monsieur le ministre,

A l'occasion du nouveau projet de loi sur l'enseignement secondaire pré-
senté à la chambre des pairs, en m'observant que le projet contient en faveur
des petits séminaires ce que l'épiscopat demandait si y a deux ans, Votre Excel-
lence se plaint que quelques prélats se soient expliqués publiquement contre
plusieurs dispositions du projet. Elle m'invite, en même temps, à lui adresser
elle-même mes observations, et me promet qu'elles seront mises sous les yeux
du roi et du conseil des ministres. Elle me presse, en outre, de m'abstenir de
prendre part à une polémique devenue chaque jour plus irritante, et par cela
même plus dangereuse pour les petits séminaires.

Ainsi, en présence d'un des plus grands dangers dont la société et la reli-
gion que jésais vous être chère aient été menacées, Votre Excellence me
presse de rester muet devant le peuple que le Souverain Pasteur m'a confié et
dont je lui dois un compte rigoureux. Elle demande de moi un silence aussi con-
traire à mon honneur qu'à ma conscience, silence que le Saint-Esprit flétrit

nouvelles de mon père, mon inquiétude a cessé. Cette lettre est datée du mois
d'août de l'an passé. J'ai vu par son contenu, que plusieurs autres lettres aux-
quelles il fait allusion, ont été retardées ou égarées, car depuis près de deux
ans, je n'en avais pas reçu; aussi étais-je dans une inquiétude mortelle à son
écart. Excellent père! toujours le même; l'âge ne l'a pas affaibli, son caractè-
re est aussi énergique, sa santé aussi robuste que par le passé, me dit-il; il
travaille toujours ouvrier, et s'en glorifiant, toujours fidèle à ses austères idées répu-
blicaines, et espérant beaucoup.

« dit-il, les temps sont proches, et il souligne ces mots... Il me donne
comme tu vas le voir de bonnes nouvelles de la famille de notre vieux
père... de notre ami... Vrai, ma chère Eva, mon chagrin est moins
vif quand je pense que cet excellent homme est auprès de toi, car je le
connais; l'aura accompagné dans ton exil... Quel cœur d'or... sous sa rude
écorce de soldat... Comme il doit aimer notre enfant!... »

Ici Dagobert toussa deux ou trois fois, se baissa et eut l'air de chercher par
terre son petit mouchoir à carreaux rouges et bleus qui était sur son genou.
Il resta quelques instans courbé.

« Quand il se leva, il essayait sa moustache.
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?... »

« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?... »

« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?... »

« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?... »

« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?...
« — Ça te connaît bien?... »

par la plus humiliante des comparaisons et menace des plus terribles anathé-
mes. (Isaïe, c. 56, v. 10.)

Ce silence réprouvé et dès lors impossible serait-il bien propre à calmer l'ir-
ritation dont, à bon droit, Votre Excellence s'effraie? En quoi y avons-nous
contribué? A chacune des époques où s'agitait la question universitaire, rem-
plissant avec réserve et dignité un devoir aussi pénible qu'indispensable, l'é-
piscopat s'est borné à signaler des doctrines, des actes qu'il ne lui était pas
permis de dissimuler. Dans les observations les plus vives, séparant autant que
possible les personnes des choses, il s'est sévèrement abstenu de tout ce qui
aurait pu paraître personnel, et par cela même injurieux ou offensant. Depuis
surtout l'apparition du nouveau projet de loi, quelle modération! quelle réserve
dans ses nombreuses publications!

Les prétendus amis de l'Université, au contraire, s'arrogent la liberté, le
droit de tout oser, de tout dire, de tout publier contre l'Episcopat; de ne con-
naître à son égard aucune espèce de convenances; d'ajouter à d'injurieux sar-
casmes les insinuations les plus graves, qu'à défaut d'apparences, de preuves,
ils fondent sur ce qu'ils appellent nos intentions; et ces calomnieux écrits, ils
les répandent avec profusion dans toute la France.

Vous Excellence n'avait sûrement pas besoin de ce rapprochement pour ju-
ger où est la source des torts des excès, de quel côté devraient se porter les
remèdes, s'il y en avait de possibles.

Justement appréciées, les doléances de l'Episcopat ont trouvé
et trouvent tous les jours et partout de nombreux échos. De toutes parts on ré-
clame la liberté de l'enseignement et de la concurrence qui en serait le résul-
tat; on les réclame comme le seul moyen de rendre à la religion, à la société,
aux familles, leurs droits envahis; de rappeler en même temps à l'Université
qu'il n'y a pas de droits sans devoirs, et que l'accomplissement de ceux-ci peut
seul lui assurer une mesure de confiance, de stabilité, qu'elle ne trouvera ja-
mais dans l'arbitraire du monopole.

Maintenant que le projet de loi est soumis aux chambres, ma vieille et pauvre
plume ne saurait avoir la prétention d'ajouter aux lumières dont l'Episcopat
s'est efforcé d'environner cette importante discussion. J'aurais donc un de-
voir d'adhérer de cœur et d'âme à tout ce que le vœu unanime des prélats
leur a suggéré de publier pour la défense des grands intérêts dont le prince
des pasteurs nous a constitués les gardiens. L'hommage particulier de cette ad-
hésion, je vais l'offrir à S. Em. Mgr le Cardinal-Archevêque de Lyon, à Mgr
l'Archevêque d'Alby mon métropolitain, ainsi qu'à NN. SS. les archevêques de
Paris et de Besançon. De cette manière je remplirai avec une sage discrétion
l'obligation que ma conscience et mon honneur m'imposent de ne pas rester,
même en apparence, isolé de mes vénérables collègues.

En nous annonçant les intentions bienveillantes du roi pour nos petits sémi-
naires, Votre Excellence ne nous dissimule pas la crainte qu'elles ne rencon-
trent des obstacles insurmontables dans les chambres. Quelle que puisse être
leur détermination, Votre Excellence connaît trop l'Episcopat pour concevoir
la moindre inquiétude sur le parti qu'il adoptera. Dans tout ce qui ne sera pas
incompatible avec la croyance et l'enseignement de l'Eglise, nous saurons souf-
frir et nous résigner. Dans la supposition que je veux croire impossible, où les
principes et les règles de la foi nous prescriraient une résistance, nous ne
connaîtrons que celle dont l'Evangile nous trace les caractères, résistance qui, la
paix, la charité dans le cœur et sur les lèvres, ne connaît d'armes que la patience
et la prière. Dans tous les cas, donc, nous prions, nous inviterons les peup-
les, comme nous n'avons jamais cessé de le faire, à prier avec nous pour le roi
pour son auguste famille, pour son gouvernement, pour ceux même qui veu-
lent être nos ennemis. Les jours meilleurs, nous les attendons de la miséricorde
de celui qui, tout-puissant sur les vents et sur les flots, ne l'est pas moins sur
les tempêtes politiques et les passions qui en sont la source.

J'ai l'honneur, etc.

Nouvelles d'Allemagne.

Une crise fâcheuse ne cesse de peser sur la Bourse de Ber-
lin. Nous lisons dans une correspondance adressée de cette ville,
le 2 juillet, à la Gazette de Cologne :

Le 30 juin étant un dimanche, la liquidation de ce mois, à no-
tre bourse, ne devait avoir lieu qu'hier. Le résultat a été des
plus tristes, les sept huitièmes des spéculateurs n'ayant pu rem-
plir leurs obligations.

— On écrit de Hambourg, 2 juillet : S. A. S. le prince Michel
Obrenowitch est arrivé ici aujourd'hui et descendu à l'Hôtel
de St-Petersbourg.

— On écrit de Francfort, 3 juillet, à l'Indépendance Belge :
Il est maintenant hors de doute que le tarif du Zollverein sera
modifié, au 1^{er} septembre prochain, pour ce qui concerne les
fers étrangers.

Les modifications relatives aux deux catégories de fers qui
intéressent l'industrie belge seront, paraît-il, les suivantes :

Les fontes, dont l'entrée est actuellement libre, seront frap-
pées d'un droit de 10 silberg. (1 fr. 25) par quintal (50 kil.).

Les fers en barres et comprenant les rails, et dont le droit ac-
tuel est de 1 th. (5 fr. 75) par quintal, auront à payer doréna-
vant 1 th. 15 s. (5 fr. 57½).

C'est là au moins la mesure générale qui sera adoptée. Mais
n'y aura-t-il pas une modification à ces dispositions en faveur
des produits de l'industrie belge, ou bien dans un sens opposé?
Je le pense; mais en quoi consistera la modification? Voilà ce
que je ne sais pas; cela dépendra entièrement, paraît-il, des né-
gociations qui doivent avoir lieu à Bruxelles. Dieu veuille
qu'elles soient dirigées de manière à ce que l'une de nos gran-
des industries ne reçoive pas le coup dont elle est menacée!

— On écrit de Francfort, 1^{er} juillet :

Les libraires qui se sont proposés de fonder une association
des libraires de l'Allemagne méridionale se sont réunis hier, au

tion, — il fait des échansons?

« — Certainement, c'est superbe... mais ce qui me flatte surtout, c'est qu'il est
bon pour sa mère, et qu'il manie vigoureusement le marteau... Quant aux
chansons, avant qu'il ait fait le Réveil du peuple et la Marseillaise... il aura
joliment battu du fer; mais c'est égal, on ne dit pas d'Agriool aura-t-il appris
cela?... sans doute à l'école, où, comme vous savez voir, il allait avec Gabriel,
son frère adoptif... »

Au nom de Gabriel qui leur rappelait l'être idéal qu'elles nommaient leur
ange gardien, la curiosité des jeunes filles fut vivement excitée; Blanche re-
doubla d'attention en continuant ainsi :

« — Le frère adoptif d'Agriool, ce pauvre enfant abandonné que la femme de
notre bon Dagobert a si généreusement recueilli, offre, me dit mon père, un
grand contraste avec Agriool, non pour le cœur, car ils ont tous deux le
cœur excellent; mais autant Agriool est vif, joyeux, actif, autant Gabriel est
mégaloclique et rêveur; du reste, ajoute mon père, chacun d'eux a, pour ainsi
dire, la figure de son caractère; Agriool est brun, grand et fort... il a l'air
joyeux et hardi; Gabriel, au contraire, est frêle, blond, timide comme une
jeune fille, et sa figure a une expression de douceur angélique... »

Les orphelines se regardèrent toutes surprises, puis tournant vers Dagobert
leurs figures ingénues, Rose lui dit :

« — As-tu entendu, Dagobert? Notre père dit que ton Gabriel est blond, et
qu'il a une figure d'ange?... Mais c'est tout comme le nôtre... »

« — Oui, oui, j'ai bien entendu, c'est pour cela que votre rêve me surprenait.
— Je voudrais bien savoir s'il a aussi des yeux bleus, — dit Rose.

« — Pour ça, mes enfants, quoique le général n'en dise rien, j'en répondrais;
ces blondins, ça a toujours les yeux bleus; mais, bleus ou noirs, il ne s'en é-
vira guère pour regarder les jeunes filles en face; continuez, vous avez vu
pourquoi... »

Blanche reprit :

« — La figure de Gabriel a une expression d'une douceur angélique; un des
frères des écoles chrétiennes, où il allait ainsi qu'Agriool et d'autres enfants
du quartier, frappé de son intelligence et de sa bonté, a parlé de lui à un pro-
fesseur haut placé qui s'est intéressé à lui, l'a placé dans un séminaire, et de-
puis deux ans Gabriel est prêtre; et il se destine aux missions étrangères, et il
doit bientôt partir pour l'Amérique... »

« — Ton Gabriel est prêtre... — dit Rose en regardant Dagobert.

« — Et le nôtre est un ange, — ajouta Blanche.

« — Ce qui prouve que le vôtre a un grade de plus que le mien; c'est égal,
chacun son goût; il y a de braves gens partout; mais j'aime mieux que ce soit
Gabriel qui ait choisi la robe noire. Je préfère mon garçon, à moi, les bras nus

local de l'ancienne bourse, au nombre d'une cinquantaine, repré-
sentant, à l'exception de la Suisse, tous les états méridionaux de
l'Allemagne dont ladite association doit se composer, c'est-à-
dire, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, la Prusse rhénane,
Hesse-Darmstadt, la Hesse-Electorale, le Nassau et Francfort.

Cette assemblée, après avoir décidé, à l'unanimité, que les
circonstances et les besoins de l'époque demandaient la créa-
tion de cette association, a décidé, en outre, que, dès qu'elle
serait constituée, elle inviterait aussi les états autrichiens à
entrer dans son sein. Quant à l'Alsace et les Pays-Bas, qui ont
des relations avec l'Allemagne, il leur est laissé de s'entendre
respectivement avec Bade et la Prusse rhénane, relativement à
leur participation à l'association.

Une commission de 19 membres sera chargée de la rédaction
des statuts. Toutefois l'assemblée actuelle a décidé à l'unani-
mité que désormais le règlement et le paiement des comptes
auraient lieu le troisième lundi du mois de mai de chaque année.
Au sujet de l'endroit où se tiendrait cette nouvelle foire des li-
braires, l'assemblée, sauf 9 membres, s'est prononcée provisoi-
rement pour Francfort.

Nouvelles et faits divers.

On écrit d'Athènes, 22 juin : D'après les nouvelles des
provinces, les élections sont défavorables au ministère. Dans la
capitale même, il règne une grande irritation contre Mauro-
cordato. Sur le faux bruit que Grivas serait amené à Athènes,
on lui avait préparé une bruyante réception le long de la rue du
Pirée. Le 19, on a voulu brûler publiquement l'effigie de Mau-
rocordato; mais l'intervention énergique de Calergi a empêché
cet autodafé. La capitale a été fort agitée dans la nuit du 20.

On voulait faire des démonstrations en faveur du roi Othon,
de M. Piscatory et du général Grivas, et donner un charivari à
Maurocordato et à l'envoyé d'Angleterre; 70 individus ont été
arrêtés. On dit que les ministres, à l'exception de Maurocor-
dato, ont voulu donner leur démission.

— On lit dans l'Echo de la Frontière : Une grande fermentation
règne parmi les ouvriers mineurs du Borinage. Déjà plusieurs
groupes de travailleurs à la taille ont refusé de descendre dans
les puits d'extraction sans une augmentation de salaire. Cette ma-
nifestation paraît devoir gagner de proche en proche et d'éta-
blissement en établissement. Le temps, au reste, paraît bien mal
choisi pour cette réclamation. Tous les rivages de Jemmapes et
de St-Ghislain regorgent de charbon; les exploitans belges, qui
n'ont que trop extrait de charbon depuis quelque temps, ne pa-
raissent pas très-alarqués de cette démonstration.

— L'ouverture de la diète ordinaire suisse a eu lieu le 1^{er}
juillet. Il ne s'y est rien passé de remarquable.

— Les journaux suisses ne sont occupés en ce moment que
d'un seul objet, la grande fête patriotique destinée à célébrer le
quatrième anniversaire de la bataille de Saint-Jacques. A cette
occasion, il y a à Bâle un tir fédéral auquel se rendent les cara-
biniers d'élite de toutes les parties de la Suisse. Sur toute la rou-
te, les cortèges portant leurs bannières sont accueillis avec les
plus grands honneurs.

— On écrit de Bruxelles, 4 juillet :
Hier après-midi, M. Rochussen, ministre plénipotentiaire du
roi des Pays-Bas près le gouvernement belge, et M. le baron
Simmelpenninck Van der Oye, ministre de l'intérieur en Hol-
lande, se sont promenés en calèche découverte dans les princi-
pales rues de la capitale et dans les environs du château de
Laeken.

— On se rappelle qu'au moment de la crise, les membres con-
servateurs de la chambre des communes se réunirent au Car-
lton-Club, pour assurer collectivement leur concours au premier
ministre. Le Times parla de cette réunion. Comment ce journal,
l'adversaire personnel le plus violent du cabinet, en avait-il eu
connaissance? On l'expliqua par l'indiscrétion d'un des mem-
bres du club : on éleva cette indiscrétion à la mesure d'un acte
de haute trahison. On parla d'exclure le membre infidèle : c'est
le parti auquel le Court-Journal et le Court-Circular disent que
l'on s'est arrêté; mais l'exclusion directe étant contraire aux
réglemens, la majorité des membres a résolu de dissoudre le club
de Carlton. En le reconstituant immédiatement après, on tiendra
les portes fermées aux suspects; on verra parmi ceux qui seront
probablement admis, M. Ferrand, M. Borthwick et M.
d'Israeli.

un marteau à la main et un tablier de cuir autour du corps, ni plus ni moins
que votre vieux grand-père, mes enfans, autrement dit le père du marteau-
mon, duc de Ligny; car, après tout, le général est duc et maréchal par la grâce
de l'empereur; maintenant, terminez votre lecture.

« — Hélas! oui, — dit Blanche, il n'y a plus que quelques lignes, et elle re-
prit :

« — Ainsi donc, ma chère et tendre Eva, si ce journal te parvient, tu pour-
ras rassurer Dagobert sur le sort de sa femme et de son fils, qu'il a quittés pour
nous. Comment jamais reconnaître un pareil sacrifice? Mais je suis tranquille,
ton bon et généreux cœur aura su le dédommager... »

« Adieu... et encore adieu pour aujourd'hui, mon Eva bien-aimée, en-
dant un instant je viens d'interrompre ce journal pour aller jeter un coup
d'oeil sur Djalma; il dormait paisiblement; son père le veillait; d'un signe de
la main rassuré. L'intrépide jeune homme ne court plus aucun danger; il est
habitué de demeurer l'épargner encore!... Adieu, ma chère Eva, la nuit est
placide et calme, les feux du bivouac s'éteignent peu à peu, nos pauvres
montagnards reposent, après cette sanglante journée; je n'entends d'heures
en heures que le cri lointain de nos sentinelles... Ces mots étrangers m'attris-
tent encore, ils me rappellent ce que j'oublie parfois en t'écrivant... que je
suis au bout du monde, et séparé de toi... de mon enfant! Pauvres êtres ché-
ris! quel est... quel sera votre sort?... Ah! si du moins je pouvais vous ren-
voyer à temps cette médaille qu'un hasard funeste m'a fait emporter de Varso-
vie, peut-être obtiendrais-tu d'aller en France, ou du moins d'y envoyer ton
enfant avec Dagobert; car tu sais de quelle importance... Mais à quoi bon a-
jouter ce chagrin à tous les autres?... Malheureusement les années se pas-
sent... le jour fatal arrive, et ce dernier espoir, dans lequel je vis pour vous
me sera enlevé; mais je ne veux pas finir ce jour par une pensée triste. Adieu
mon Eva bien-aimée, presse notre enfant sur ton cœur, couvre-le de baisers
baisers que je vous envoie à tous deux du fond de l'exil... »

« A demain, après le combat »

A cette touchante lecture succéda un assez long silence.

Les larmes de Rose et de Blanche coulèrent lentement.

Dagobert, le front appuyé sur sa main, était aussi doucement absorbé

Au dehors, le vent augmentait de violence; une pluie épaisse commençait à
fouetter les vitres sonores; le plus profond silence régnait dans l'auberge.

Pendant que les filles du général Simon lisaient avec une si touchante émo-
tion quelques fragmens du journal de leur père, une scène mystérieuse, étran-
ge, se passait dans l'intérieur de la ménagerie du dompteur de bêtes.

(La suite à demain.)

— Une prédiction rapportée tout récemment de la Mecque annonçait qu'une ville musulmane allait être détruite par les eaux. Ce ne pouvait être qu'Alger; mais on pouvait se préserver en priant pendant trois jours et en égorgeant un mouton dans chaque famille. En général, les Maures, qui se laissent un peu gagner par l'esprit d'examen depuis la conquête, se sont dispensés du préservatif; mais les nègres n'ont pas imité cette indifférence, et, mercredi, 19 juin, ils se sont rendus à la qoubah de Cidi-Bellal (leur marabout spécial), auprès du quartier d'Houssein-Dey. La chaque Dar-el-Djema (maison d'assemblée) ou réunion de chacune des six nations du Soudan, avait ses représentants. Un bœuf a été immolé et mangé sur place, car il ne fallait pas, disaient les convives, qu'une seule parcelle de la victime entrât à Alger, sans quoi les prières et les sacrifices eussent été perdus.

— On écrit d'Auch, 4 juillet: Mme Lacoste s'est constituée prisonnière aujourd'hui, à sept heures du matin. Elle a été interrogée par M. le président du tribunal.

— On écrit de Florence, le 26 juin, que le prince Jérôme Bonaparte a quitté précipitamment cette ville. Après avoir longtemps occupé l'un des plus beaux palais de Florence, où il tenait autrefois une sorte de cour, l'ex-roi de Westphalie vint habiter la campagne après la mort de sa femme, la digne et vertueuse princesse de Wurtemberg. Ce fut à cette époque qu'il maria sa fille, la belle princesse Mathilde, à M. Demidoff. Il vendit ensuite sa maison de campagne, et vit de nouveau très retiré à Florence, dans la maison de la marquise Bartolini, dont la liaison avec le prince est consacrée par un mariage secret, du moins c'est l'opinion générale. On attribue le brusque départ du prince à des embarras financiers auxquels il lui serait impossible de faire face en ce moment. La marquise ne l'a pas accompagné.

— On écrit de Genève: «Il résulte des rapports qui arrivent sur l'épouvantable désastre de Cluses que deux cent cinquante maisons ont été consumées, et qu'on n'a pu sauver qu'une petite quantité d'effets, meubles, etc... Le nombre des personnes que cet incendie a jetées dans la détresse, et qui sont admises à une distribution journalière de vivres, est de 1,011, d'après la liste officielle dressée ce jour; mais il y a beaucoup d'habitants de Cluses qui se sont réfugiés dans les communes et les villes avoisinantes, où ils reçoivent provisoirement l'hospitalité; ces infortunés sont également dans le plus absolu dénuement, et ne tarderont pas à venir grossir la liste officielle. Pour comble de malheur, une bande de malfaiteurs est venue fondre sur cette ville incendiée, comme autant d'oiseaux de proie, pour se livrer à une série de vols qui empruntent aux circonstances un haut degré de gravité. Dix-huit de ces malfaiteurs ont été mis entre les mains de la justice, grâce à la vigilance des autorités de la province de Faucigny.

— On annonce que les journaux légitimistes vont décidément se fonder sous le nom de l'Unité nationale. Le premier numéro de ce journal faisean paraîtrait le 25 juillet prochain, et aurait pour son début le plus piquant des premiers paris, une protestation contre les ordonnances de M. de Polignac.

— M. Victor Hugo est sur le point de partir pour l'Italie, la Grèce et Constantinople. On dit qu'il compose un drame intitulé: Barberousse.

— Le tribunal de commerce de Paris a condamné un libraire, M. de Potter, à payer 500 fr. de dommages-intérêts à l'auteur d'un roman, et à lui en renvoyer les 600 exemplaires, parce qu'il s'y était glissé plusieurs fautes d'impression graves.

— Parmi les ouvrages précieux qui ont été vendus le 3 à Londres aux enchères de la bibliothèque du duc de Sussex, se trouvait une magnifique bible en deux volumes connue par les bibliomanes sous le nom d'exemplaire de Mazarin, parce qu'elle fut découverte dans la bibliothèque de ce ministre. C'est la première édition des Saintes-Écritures et le premier ouvrage en caractères mobiles imprimé par Gutenberg et Faust en 1450-1455. Après de vives enchères il a été adjugé pour 190 liv. (4,750 fr.), à M. Leslie, dont il ira embellir encore la célèbre collection de son père.

— Une découverte importante a dû être faite à Angoulême, c'est la composition d'un nouveau papier, dans lequel il n'entre pas de chiffon et qui est fait avec des végétaux d'une plante aquatique très-commune.

— Nous avons déjà parlé des formes insinuantes que prenait le style de l'affiche dans les rues de Paris pour séduire l'esprit des habitants; mais nous n'avons rien dit de l'affiche pittoresque ou illustrée. Incessamment les murs de notre ville seront transformés en véritables pages couvertes d'hiéroglyphes industriels; ici c'est une botte, là un corset de femme, plus loin un de ces instruments occultes qu'on devrait laisser dans les mystères du ménage. On sait que, dans ces derniers temps, la librairie a cru pouvoir dégaizer le vide et la médiocrité de ses publications sous les images dont elle accompagne le texte des écrivains modernes. Cette librairie, toute de spéculation et de clinquant, imitant ainsi l'annonce sous des formes matérielles qui ont l'avantage de taper les yeux les plus distraits. Vous avez sans doute vu, au coin de chaque borne, le génie de la presse française, personnifié sous les traits d'un chiffonnier, qui ramasse çà et là des sujets d'articles; c'est l'affiche d'un livre intitulé le Diable à Paris. Tous ces moyens artificiels dont on se sert aujourd'hui pour lancer de tels ouvrages de pacotille montrent bien la plume dont la littérature est atteinte: on ne fait plus des livres avec des idées, mais avec des gravures sur bois, des annonces dans les grands journaux et des affiches illustrées sur les murs des bâtiments. La notice dont le Diable à Paris charge ces épaules est sans doute une image du sort prochain qui attend tous ces ouvrages à la mode. (Revue de Paris.)

— Le musée d'histoire naturelle de Bonn vient de faire l'acquisition intéressante d'un petit mammifère fossile du genre des chevres musquées et qu'on a découvert près du village de Rott au pied des Sept Montagnes. Ce joli petit animal, qui par conséquent doit avoir vécu jadis dans les contrées du Rhin, a le plus de rapport avec le museu pygmée de l'île de Java.

— La principale scène lyrique de l'Espagne est aujourd'hui la señora Ruca, qui fait actuellement les délices de Xérès. La gentille prima donna y a excité un si grand enthousiasme, que les principaux habitants de la ville lui ont cru pour lui témoigner mieux leur admiration qu'en lui faisant hommage d'une magnifique provision de ce vin de Xérès, que les gourmets de l'Angle-

terre peuvent à peine se procurer à prix d'or. C'est là une recette que bien des princes en Europe envieraient à la cantatrice espagnole.

— On lit dans l'Advertiser, du 1^{er} juillet: «La semaine dernière, des malveillants ont abattu une statue antique, la Flore, dans le parc du château de Windsor. On sait qu'il y a une partie du parc où s'élève un temple grec orné de statues; cet endroit est appelé les Ruines. C'est là que des Vandales, dans un but qu'on ne saurait définir, ont abattu la Flore, que lord Elgin avait transportée d'Athènes à Londres avec de grands soins. La chute a été si violente que la tête s'est brisée et que les deux bras se sont détachés; le bras droit est brisé à deux places. Il n'a fallu au moins les efforts de deux ou trois personnes pour détacher le bloc de marbre du piédestal; il est donc impossible de comprendre comment les malfaiteurs n'ont pas été arrêtés. Toutes les autres statues des Ruines ont aussi été endommagées; plusieurs d'entr'elles sont convertes de noms gravés à la pointe du couteau qui en défigurent complètement les beautés.»

— Paris ou plutôt les environs de Paris possèdent en ce moment une étrangère qui pique vivement la curiosité de tout son voisinage. On assure que cette dame, Anglaise d'origine et nommée lady Stanhope, vit dans le mystère le plus impénétrable, entourée d'un grand nombre de femmes de service dressées à la plus parfaite discrétion. Quand elle sort, c'est toujours accompagnée de cinq ou six de ses femmes, vêtues exactement comme elle, le visage couvert d'un long voile très-épais, de façon à ce qu'on ne puisse savoir qui est la maîtresse. Mille versions, mille conjectures courent à ce sujet. La plus accréditée est que cette singulière lady n'est autre que la fameuse lady Stanhope, dont la romanesque destinée a fourni matière aux récits de tant de voyageurs. Selon cette version, lady Stanhope ne serait pas morte en Syrie, il y a trois ou quatre ans, comme le bruit s'en est répandu, elle se serait tout simplement fait passer pour morte, et c'est elle, assure-t-on, qui voyage en ce moment. Cette bizarrerie serait digne de la célèbre solitaire du Liban. (Revue de Paris.)

— Mlle Augustine Dupas, jeune et jolie personne, vient de s'engager, par acte notarié, à payer à M. Margat, aéronaute du roi des Français la somme de six mille francs pour l'accompagner dans une nouvelle ascension aérostatique qu'il va exécuter à Paris dans une flotte aérienne de cinq ballons, dont le principal est en taffetas de première qualité, les quatre autres satellites, de 3 mètres 92 centimètres, 12 pieds de diamètre, en baudruche, pellicule animale, connue dans les arts pour être utilement employée dans la médecine et à battre l'or, surtout pour les aérostats. Par la force et l'extrême légèreté, la régularité des formes, l'élégance de ces bâtiments volans, ils fixeront l'attention des personnes qui prendront place dans l'enceinte du départ de ce voyage scientifique, qui aura lieu le 7 juillet prochain dans un vaste parc, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine, à Paris.

— Il y a quelques mois, Combet, sabotier à Peintre (Jura) se présente chez un huissier pour réclamer les pièces d'un procès. L'huissier qui connaissait son homme, exige avant tout que Combet lui solde une somme de 100 fr., dont il lui était redevable depuis longtemps. Après quelques pourparlers Combet consent à souscrire, à trois mois d'échéance, un billet que l'huissier a soin de libeller lui-même. Combet prend le billet et y appose l'indispensable, bon pour, et sa signature, répand sur l'encre humide du tabac qu'il prend dans la tabatière de son créancier, plie le papier en quatre, et le lui présente respectueusement. L'huissier flatté de ce bon procédé, s'empresse de placer le billet dans son portefeuille. Cependant l'échéance arrive, et ce dernier voyant que son débiteur ne se presse pas de s'acquitter, se décide à l'actionner vivement. Il exhibe à un confrère son titre, dont tous deux prennent lecture. Mais que devient l'infortuné créancier en reconnaissant que, au lieu de bon pour cent francs, l'indélicat Combet avait écrit, bon pour... certain usage auquel on emploie le plus souvent du vieux papier, des journaux même de profanation! Le sieur Combet avait écrit les mots propres et en toutes lettres. Le pauvre huissier, doublement vexé, voulut aller en justice. Hélas! l'art. 1927 du code civil le força de convenir que son billet ne pouvait en effet lui servir que pour l'usage que le signataire lui avait assigné. Ces faits ont été révélés devant la cour d'assises du Jura, où Combet était traduit pour attentat à la pudeur. Il a été condamné à 20 ans de travaux forcés.

— Un chimiste français, Auguste Dalmas, a été condamné à mort à Londres pour avoir assassiné une jeune femme nommée Sarah Mac-Farlane. Dalmas, qui a protesté constamment de son innocence, a éveillé de nombreuses sympathies. Un des premiers banquiers de la Cité a fait en sa faveur les plus vives démarches pour qu'on commuât sa peine. Ce Dalmas a fait, dit-on, une découverte importante sur la préparation et les propriétés de l'acide sulfurique.

Un fabricant de produits chimiques a négocié avec lui de son secret; mais Dalmas n'a voulu le céder que moyennant 125,000 fr., à placer en fidéi-commiss sur la tête de ses deux filles et de leur postérité. Le marchand n'a pas eu le temps de se conclure; car le pourvoi en grâce ayant été rejeté, Dalmas a dû être exécuté le matin même. Instruit de son sort, il a répété qu'il était innocent, et a déposé en mains sûres un papier cacheté renfermant son secret pour l'acide sulfurique.

On lit dans les journaux anglais du 1^{er} juillet: «D'après l'ordre de sir J. Graham, et après une audience accordée par ce ministre au haut-shérif, l'exécution de Dalmas a été remise à samedi prochain.»

— On lit dans le Morning-Post du 1^{er} juillet: «Le Caledonia, venant des États-Unis, nous a apporté de nouveaux détails sur un massacre qui a eu lieu à bord du vaisseau le Saladin.»

«On se rappelle que ce vaisseau avait été attaqué par des pirates et jeté sur la côte d'Halifax, Nouvelle-Écosse. Ce vaisseau était chargé de lingots d'argent, d'une grande quantité de dollars, de saumons de cuivre et de saumons, dont une partie a déjà été sauvée. Les hommes de l'équipage ont été mis au secret, ont bien sûr fait d'épouvantables révélations. L'un d'eux, Georges Jones, engagé à bord comme cuisinier, a rapporté ainsi ce qui s'est passé sur le Saladin. Peu après avoir doublé le cap Horn, des discussions s'élevèrent entre le capitaine Mackenzie et le capitaine Fielding, et ce dernier se servait souvent de ter-

mes injurieux pour le capitaine Mackenzie. Un jour que j'étais sur le pont à réparer des voiles, le capitaine Fielding vint et me dit que, comme il y avait beaucoup d'argent à bord, pourrions être attaqués par des pirates, et me demanda si, ce cas, je me défendrais, disant que lui ne se défendrait. Plusieurs fois il me fit des menaces, et enfin un jour il me dit: «Il est temps encore de sauver votre vie; je vous prévient j'ai parlé au maître charpentier, et que je veux devenir maître de ce vaisseau. Puis il montra sur le pont la manière dont il perait la gorge au capitaine Mackenzie. Le samedi, dans la nuit, comme on n'osait pas trop compter sur moi, on me mit à la barre. Pendant ce temps, deux matelots assassinèrent d'abord le maître avec une hache, et jetèrent son cadavre par-dessus bord. Puis, conduits par Fielding, ils descendirent dans la cale pour tuer aussi le capitaine, mais ils remontèrent sans rien faire, à cause du chien du capitaine Mackenzie. Il se fit un moment de silence, puis, j'entendis la voix du charpentier qui disait: «L'eau. J'allai alors vers Fielding et m'écriai: Un homme meurt! Ce cri fut répété par Fielding et d'autres matelots. Alors le capitaine Mackenzie sortit de la cabine, et ce fut au moment où il lui porta le premier coup de hache. Fielding l'acheva, jeta son corps par-dessus bord. Plusieurs matelots furent égorgés. Quelques jours après, on découvrit dans la cabine couchait Fielding une paire de pistolets et une assez grande quantité de poudre; plus tard, on trouva du poison dans un armoire, et dès-lors, le cuisinier dit qu'il n'aurait aucun doute que Fielding ne fût jeté par-dessus bord. Johnston alla aussitôt se jeter sur Fielding, on lui lia les pieds et les mains, et il fut jeté à la mer, malgré les cris de son petit garçon qu'il avait à bord. Nous résolûmes ensuite de nous rendre à Terre-Neuve, mais avant de nous diriger de ce côté, nous mîmes en sûreté l'argent qu'il y avait à bord.»

ANNONCES

LE
JULF ERRANT
CET INTÉRESSANT OUVRAGE VIENT DE PARAÎTRE
A LA LIBRAIRIE BELINFANTE
Rue dite Tweede Wagenstraat, à La Haye.

L'éditeur, afin de le rendre à la portée de tout le monde, a fait imprimer le Julf Errant en petit texte très-compact, de manière que SON EDITION CONTIENNE 1/3 DE MATIÈRE DE PLUS QUE LES PUBLICATIONS ORDINAIRES.
Prix du volume: (non la livraison) 25 cents.

A VENDRE

Une Maison de Commerce, Klops, Adeggest, minutes de distance de la Station de la Gare, à Papelaan, VOORSCHOTEN. S'adresser chez M. D. VAN DER WOUDE, ou à M. J. Schoten.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 8 Juillet.

	COURS 6 juill.	OUVERT.
Dette active	61 7/8	61 3/4
Dito dito	3	74 1/2
Dito dito	5 100 1/2	100 1/2
Dito des Indes	5	100 1/2
Dito dito	4	96
Pays-Bas. Syndicat	4 1/2	99 1/2
Dito	3 1/2	87 1/2
Société de Commerce	4 1/2	144 1/2
Chemins de fer du Rhin	4 1/2	104
Dito de Harlem	—	100
Dito de Rotterdam	—	100
Act. du lac de Harlem	5	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	107 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	106 1/2
Inscript. au Grand Livre	6	72
Certificats au dito	6	74 1/2
Dito inscriptions 1831 & 1833	5 98 1/2	98 1/2
Emprunt de 1840	4	91 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—
Passive	5	5 1/2
Espagne. Dette différée à Paris	—	—
Desferred	—	—
Ardoins	5 21 1/2	21 1/2
Obligations Goll. & Comp.	5	—
Autriche. Dito métalliques	5	109 1/2
Dito dito	2 1/2	60 1/2
France. Inscriptions au Grand-Livre	3	—
Pologne. Actions 1836	—	—
Bresil. Emprunt à Londres 1839	—	—
Id. id. 1843	—	83
Portugal. Obligations à Londres	2 1/2	45 1/2

Il s'est manifesté une assez grande activité dans les opérations en intérêts. Cependant le cours de ce fonds pas plus que celui des autres fonds landais n'a subi aucune variation.
Par suite de quelques ventes qui se sont effectuées en fonds espagnols, fonds ont été un peu plus calmes qu'hier.
Les mexicains étaient demandés en hausse. Les autres fonds étrangers n'ont presque pas varié.
Cours de l'arg.: prêt à garantie 2 1/2 à 3 1/2%; prol. 3 1/2%; escompte 2 1/2%. Derniers prix à 5 heures: 2 1/2% 61 1/2%; Société de Commerce Ardoins 21 1/2.

Bourse d'Anvers du 8 Juillet.

Métalliques, 5% ». — Naples, 5% ». — Ardoins, 5% 20.
Dette différée ancien ». — Passive, 5% ». — Lots de Hesse, ». — après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2 A., 20 1/2 P. — Coupons, ».

Bourse de Londres du 6 Juillet.

3% Cons. 98 1/2, 99. — 2 1/2% Holl., 60 1/2, 61. — 5% ». — 5% 100 1/2, 101. — Esp. 5% 23 1/2, 24. — Id. 3% 13 1/2, 14. — Port. 5% 45 1/2, 46. — Id. 5% ». — Russes, 118, 119.

Bourse de Vienne du 8 Juillet.

Métalliques, 5% 110 1/2. — Dito, 4% 100 1/2. — Dito, 3% 77 1/2. — de 1834. — Actions de la Banque 1600.

LA HAYE, chez Léopold Hubenberg, Lage Nieuwe
Dépôt-général à Amsterdam chez M. Schoonveld
Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Rijn Schoek, Hoop